



1^{ÈRE} INSCRIPTION AU CONSERVATOIRE HENRI DUTILLEUX

MUSIQUE-DANSE-THEATRE

MODE D'EMPLOI

RETRAIT DU FORMULAIRE DE DEMANDE

du lundi 14 juin au samedi 19 juin 2021

Vous pouvez retirer le formulaire de demande d'inscription soit sur le site internet de la ville de Maisons-Alfort rubrique sport, culture et loisirs <https://maisons-alfort.fr/sport-culture-et-loisirs/vie-culturelle/le-conservatoire/> soit directement au conservatoire.

RETOUR DU DOSSIER COMPLET

(formulaire dûment rempli et pièces à fournir)

du mardi 22 juin 2021 au samedi 3 juillet 2021

Les dossiers complets (formulaire de demande d'inscription dûment rempli et pièces à fournir) sont à déposer directement au conservatoire pendant les permanences administratives.

Permanences et accueils administratifs :

Du lundi au samedi

de 14h00 à 16h00

et le mercredi de 10h00 à 12h00 puis de 18h00 à 20h30

Pour les demandes d'inscription en Éveil 1 et en Éveil 2, chaque dossier complet (renseignements et pièces à fournir) sera daté et numéroté à réception. En fonction des places disponibles, les familles seront contactées par le service administratif du conservatoire pour choisir l'horaire de cours qui leur convient.

Pour les demandes d'inscriptions dans la classe de chant et art du récital, vous serez invité à passer une audition une fois votre dossier complet validé par le service administratif. Cette date vous sera communiquée pendant le mois de juillet.

Pour toutes les autres demandes, chaque dossier sera étudié par la Direction en fonction du nombre de places disponibles.

Pièces à fournir

- Une photocopie d'un justificatif de domicile RECENT (quittance de loyer, factures EDF) ;
- Une photo d'identité ;
- Une Photocopie du livret de famille pour les enfants âgés de 5 à 8 ans au 31 décembre de l'année en cours ;
- Une attestation de responsabilité civile couvrant les activités extrascolaires : **les élèves doivent être personnellement assurés contre les dégâts et sinistres matériels ou corporels qu'ils pourraient occasionner ;**
- Un relevé d'identité bancaire (en cas de paiement en 3 fois) ;
- **Pour toute demande d'inscription en danse, un certificat médical attestant de leur capacité physique et la non contre-indication à la pratique de la danse doit obligatoirement être fourni au moment de déposer le dossier.**

Pour tout renseignement concernant les disciplines, les cursus d'études, vous pouvez nous contacter par téléphone ou par mail ou consulter le site internet de la Ville de Maisons-Alfort.

Inscriptions 2021/2022

Conservatoire Henri Dutilleux

Le Conservatoire Henri Dutilleux, labellisé « Conservatoire à rayonnement communal » fin 2007 par le Ministère de la Culture, a obtenu fin juin 2017 le renouvellement, pour une période de 7 ans. Le Conservatoire propose un enseignement artistique varié de 22 disciplines musicales, 13 pratiques collectives, 3 esthétiques de danse, classique, contemporaine et modern' jazz, 1 cours d'art dramatique, 1 cours d'art du récital et 1 atelier de gestion du stress. Un large choix de cours ouverts à tous les habitants de Maisons-Alfort. Dès à présent, faites votre sélection pour bien préparer votre inscription.

LES DISCIPLINES

♫ **Éveil 1 (5 ans)** : À travers la musique et la danse, l'enfant développe son écoute, sa concentration, sa mémoire et son imaginaire.

Dans le plaisir et par le jeu, nous lui proposons de chanter, de danser et de jouer sur un instrumentarium varié.

Il pourra expérimenter la musique avec son corps, développer différentes aptitudes par l'écoute et la pratique.

Encadré par 2 professeurs, durée du cours : 45 minutes, groupe de 14 enfants.

♫ **Éveil 2 (6 ans)** : cours d'éveil musical se présentant sous différentes formes : jeux musicaux, entraînements à l'écoute, au chant, activités rythmiques, reconnaissances des timbres, approche du code musical... Associé à ce cours, les enfants suivent des ateliers de découverte instrumentale dès l'âge de 6 ans permettant de découvrir les instruments de l'orchestre et des esthétiques différentes comme le jazz.

♫ **Cursus musical : (à partir de 7 ans)** : Organisé en 3 cycles diplômant d'une durée de 3 à 5 ans, le cursus musique s'articule autour de trois pratiques obligatoires et complémentaires (pratiques collectives, formation musicale et pratique instrumentale).

Les disciplines instrumentales et vocales : alto, contrebasse, violon, violoncelle, clarinette, flûte traversière, saxophone, trompette-cornet, trombone, accordéon, guitare classique, harpe, percussions, piano, guitare amplifiée, basse guitare et piano jazz, chant, art du récital, chorales d'enfants et d'adultes, orchestres, musique de chambre, atelier de jazz, de musiques actuelles...

👣 **Danse** : initiation à la danse pour des enfants de 6 et 7 ans et danse classique, modern' jazz et contemporaine à partir de 8 ans. Le conservatoire propose les 3 cycles d'enseignement.

🎭 **Art dramatique** : initiation à l'art et à la pratique du théâtre. Développement sensoriel, initiation au jeu dramatique et à son écriture. Accès à partir de 13 ans. Le conservatoire propose les 3 cycles d'enseignement.

Renseignements au conservatoire pour les conditions d'accès à l'enseignement pour les adultes.

Le droit d'inscription est dû pour l'année entière. Les échelonnements de paiement accordés par le Conseil Municipal ne constituent pas un paiement au trimestre.

Reprise des cours le lundi 13 septembre 2021
